CONFÉRENCE DES ADMINISTRATEURS
DE CAISSES DE PENSIONS

Offre de formation cicero accréditée

SÉMINAIRE 2023

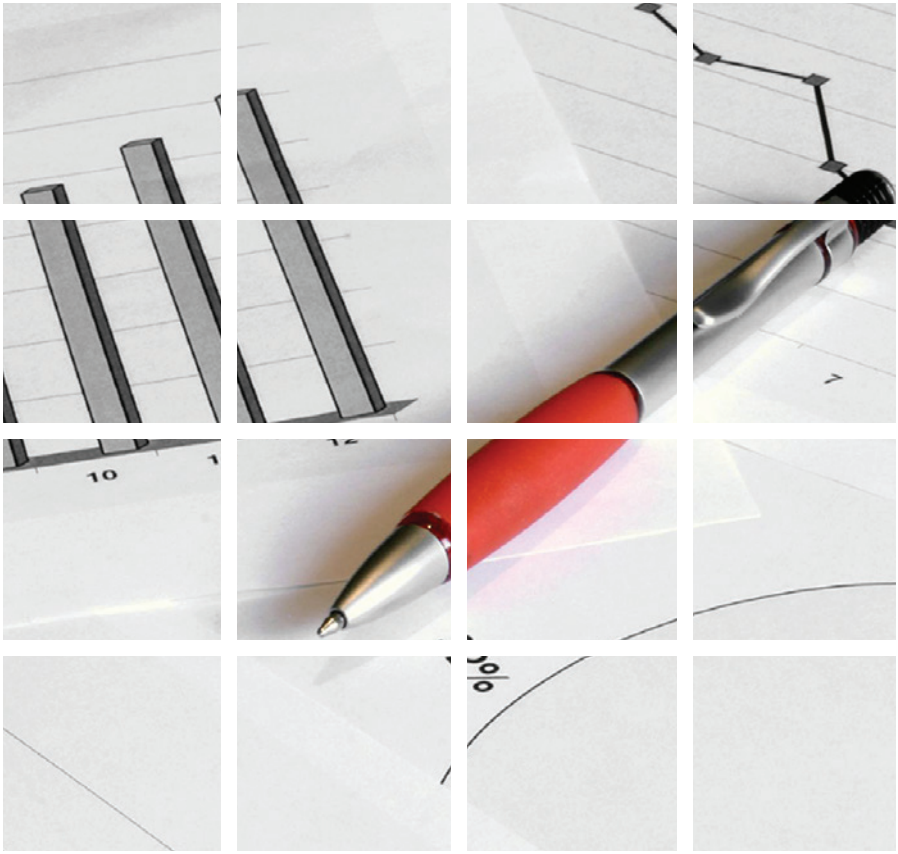

Lieu, Dates

Hôtel Huus, Schönriedstrasse 74, 3792 Saanen-Gstaad | www.huusgstaad.com

1re session : mardi 12 septembre et mercredi 13 septembre 2023
2e session : jeudi 14 septembre et vendredi 15 septembre 2023
3e session : mardi 26 septembre et mercredi 27 septembre 2023
4e session : jeudi 28 septembre et vendredi 29 septembre 2023

Programme du séminaire

1er jour

Dès 9h00		Accueil des participants
10h00	– 10h15	Plénum d'ouverture
10h15	– 11h45	1re séance de groupe de travail
12h00	– 13h45	Repas de midi
13h45	– 15h00	2e séance de groupe de travail
15h00	– 15h30	Pause-café
15h30	– 16h45	3e séance de groupe de travail
16h45	– 17h15	Pause-café
17h15	– 18h00	Tour d'horizon des lois sociales
19h45		Repas du soir

2e jour

8h00	– 9h00	Petit-déjeuner
9h00	– 10h15	4e séance de groupe de travail
10h15	– 10h45	Pause-café
10h45	– 12h00	5e séance de groupe de travail
12h15	– 13h45	Repas de midi
13h45	– 15h00	6e séance de groupe de travail
15h00	– 15h15	Clôture du séminaire
15h15		Fin du séminaire

Groupe de travail

Les participants sont répartis dans des groupes de travail et se retrouvent toujours dans la même salle. L'animateur traite son sujet auprès de chaque groupe.

Thèmes et conférenciers

Plénum du 1e jour

Tour d'horizon des assurances sociales | Jean Netzer, Didier Sauteur

Les 6 sujets traités sont les suivants

- Evolution des marchés financiers et conséquences sur la gestion d'actifs : perspective d'une institution de prévoyance
  Pascal Frei, PPCmetrics, Nyon
- Taux d'intérêt technique : comment répondre à l'augmentation des taux d'intérêt dans un environnement volatil ?
  Jean Netzer, Aon Suisse SA, Nyon
- Taux crédité : qu'est-il possible de faire notamment après une performance négative ? quels critères doivent être analysés ?
  Stéphane Riesen, Pittet Associés SA, Lausanne
- Liquidation partielle : développements actuels dans la pratique
  Didier Sauteur, Aon Suisse SA, Nyon
- Jurisprudence 2022/2023 : nouveautés et orientations des tribunaux
  Anne Troillet, Troillet Meier Raetzo, Genève
- Gestion de fortune et ESG : quels devoirs fiduciaires et de diligence pour les institutions de prévoyance ?
  Blaise Wägli, Ernst & Young SA, Lausanne

Finance d'inscription

La finance d'inscription est de CHF 1'880.–. Elle comprend la participation au séminaire, la documentation, la nuit d'hôtel et tous les repas.

Inscription

Sur le site www.cacp.ch jusqu'au 22 juin 2023.